

Présentation

Panneaux thermo-acoustiques de forte densité en laine de roche revêtus sur la face apparente d'un voile blanc renforcé par une grille de verre armée et contrefacé par un voile de verre naturel.

Son mode de fabrication, conjugué à son aspect de surface renforcé, lui assure une parfaite tenue mécanique dans le temps.

Dimensions modules

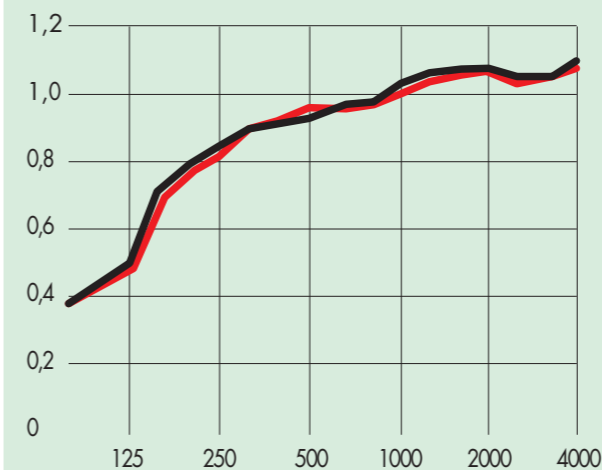
Longueurs	1200 mm	1500 mm
Largeurs	600 mm	1000 mm
Épaisseurs	40 mm	50 mm

Réflexion lumineuse

Blanc (code 97) : 74 %

Absorption acoustique

Grâce à une **absorption renforcée**, Acoustichoc® assure une réverbération maîtrisée, favorise l'intelligibilité et assure un confort acoustique.



■ 40 mm $\alpha_w = 1$: classe A

■ 50 mm $\alpha_w = 1$: classe A

Réaction au feu

Les panneaux Acoustichoc® sont classés M0.
LNE n° D060884-CEMAT/3.
Euroclasse : A2s2d0 (Blanc).

Tenue à l'humidité

Les laines de roche Eurocoustic sont non hydrophiles. Nous garantissons une parfaite stabilité de nos plafonds en atmosphère humide. 100% plan quelque soit le degré d'hygrométrie. Essai CRIR.

Résistance aux chocs

Essais CRIR : PV N° 869/469 :

- Chocs de corps mous selon NFT 08302 ; Ballon de 5 kg - **50 joules** : le panneau subit l'impact sans dommage.
- Chocs durs dynamiques : Perfotest simulant l'impact d'un palet de hockey, de balles de tennis ou de golf : aucune déformation n'a été constatée.

Résistance thermique

Épaisseurs	Résistances thermiques
50 mm	R = 1,43 m ² K/W
40 mm	R = 1,14 m ² K/W

Environnement et Santé

Les laines de roche Eurocoustic permettent de réduire les nuisances sonores, les consommations d'énergie, l'émission des gaz à effets de serre.

Les panneaux en laine de roche sont faits avec des fibres exonérées de la classification cancérigène (directive européenne 97/69/CE). Selon le Centre International de Recherche sur le Cancer, les laines minérales ne peuvent pas être classées quant à leur cancérigénicité pour l'homme (groupe 3).

Nous recyclons nos laines de roche. Pour les projets suivant la **démarche HQE®**, les fiches de données environnementales et sanitaires sont disponibles sur demande.

Mise en œuvre

Les plafonds sont posés sur une ossature apparente T35 mm (épaisseur 40 et 50 mm).

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions du DTU 58.1 normes NFP 68203-1 et 2 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.

Il est recommandé, de prévoir une circulation d'air entre les locaux et le plénum afin d'équilibrer la température et les pressions de part et d'autre du plafond.

Les panneaux seront maintenus dans l'ossature sur les 4 cotés, par un accessoire adapté pour en limiter les soulèvements.

Pose en mural ép. 50 mm : hauteur minimale 2 mètres du sol. Les profilés porteurs seront disposés tous les 1500 mm en files parallèles et fixés à la paroi par des attaches appropriées. Ils recevront perpendiculairement tous les 1000 mm, une entretoise de 1500 mm. **La pose de l'Acoustichoc® sur des parois susceptibles de subir des chocs très répétitifs, est déconseillée (ex. : but de hand ball).**

Voir boîte à outils page 104.

Conditionnement

Épaisseurs	Panneaux/colis	Colis/palette
40 mm	10	12
50 mm	4	12

Tous les colis Eurocoustic sont protégés par un film thermo-rétractable, les palettes elles-mêmes sont banderolées et doivent être stockées à l'abri.

Coloris

Voir nuancier de la boîte à outils



Blanc
97

Application

Les panneaux Acoustichoc®, mis en œuvre en plafond ou en mural, sont destinés aussi bien à tous les **locaux à usage sportif** tels que gymnases ou salles de sports ainsi qu'aux autres **locaux soumis à des risques de chocs** : préaux scolaires, circulations de couloirs, salles polyvalentes, vestiaires, ateliers, usines, magasins de stockage...

Références

Ecole, Saint-Maur – Architecte AARC B. Bosco.
Gymnase, Pechbonnieu • **Gymnase Colbert**, Reims • **Lycée Georges Leigh** • **Gymnase Kallisté**, Marseille • **Commissariat**, Plaine Saint Denis • **Salle omnisport**, Cannes • **La fraiseuse**, Spa.

RF selon la norme belge NBN 713-020